



**Wallonie
service public
SPW**

ALLIANCE

CLIMAT EMPLOI RÉNOVATION _ ACER

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES
JUILLET 2024

RÉDACTEURS :

SPW-SG-Direction du développement durable

SPW-TLPE-Direction des Bâtiments durables

L'ACER EN QUELQUES CHIFFRES...

105

ORGANISATIONS
290 PERSONNES

54

RÉUNIONS
GO/GT

1151

PARTICIPATIONS

194

ACTIONS
DÉPOSÉES

RESUME DES PROPOSITIONS DES PARTIES PRENANTES

L'Alliance Climat Emploi Rénovation est un organe vivant et dynamique, constitué et alimenté par une centaine de parties prenantes, de profils et d'horizons très différents, qui soutiennent ensemble les objectifs wallons de rénovation énergétique.

Au travers de sa dynamique partenariale forte, l'Alliance opère en tant qu'espace de dialogue, de concertation, de proposition et de support, activable par le Gouvernement et l'administration.

Ensemble, et à l'issue de 18 mois de travaux, les parties prenantes de l'Alliance veulent aller beaucoup plus loin et faire mieux pour enclencher un vague de rénovation énergétique en Wallonie tout en poursuivant cette dynamique participative.

Pour ce faire, les parties prenantes proposent et souhaitent :

- ▶ Poursuivre l'Alliance en maintenant sa Gouvernance, dont la cellule de Coordination, opérant en tant que pilote et relais entre les parties prenantes et le Gouvernement.
- ▶ Enrichir la dynamique partenariale de l'Alliance en renforçant le lien entre ses parties prenantes et en structurant davantage le partage et les échanges d'information entre les acteurs.
- ▶ Assurer les moyens de mise en œuvre des actions, d'une part en disposant de financements suffisants et visant prioritairement à soutenir les porteurs d'actions innovantes et/ou scalables, s'inscrivant dans une logique de massification de la rénovation énergétique, et d'autre part en mettant au sein des administrations les moyens humains suffisants, à la hauteur des enjeux et des objectifs visés.
- ▶ Elargir le périmètre de l'Alliance au-delà de la dimension et des enjeux liés au « Climat », en intégrant totalement et explicitement les dimensions Logement, Précarité, Economie, Emploi, et Formation liés à la rénovation, et cela dans un souci de cohérence et d'efficacité des politiques publiques.
- ▶ Envisager un portage politique transversal de l'Alliance, afin d'assurer un nécessaire relais dans l'appropriation, l'activation et la mise en œuvre des actions entre le Gouvernement et ses différentes administrations et garantir une mise en mouvement coordonnée et structurée entre les actions et les acteurs.

TABLE DES MATIERES

1. LE CONTEXTE DE L'ACER.....	4
2. LA VIE DE L'ACER [LE CONTENANT - LE COMMENT]	6
> ç'ACER à quoi ?	6
> Dynamique partenariale	6
> Gouvernance.....	9
> Outils de l'ACER.....	11
> Ligne du temps de l'ACER.....	12
3. LES TRAVAUX DE L'ACER [LE CONTENU - LE (POUR)QUOI].....	13
> Structure des travaux.....	13
> GO Demande	14
> GO Offre	18
> GO Financement.....	19
> GO Bâtiments Publics.....	21
> Les GO/GT en quelques chiffres.....	22
> Actions prioritaires.....	23
4. LES RÉSULTATS ET APPRENTISSAGES	24
> Mettre en œuvre une dynamique participative	24
> Soutenir des actions : contribution des Appels à projets	25
5. ENSEMBLE POUR FAIRE MIEUX, PLUS ET PLUS VITE.....	27
> L'ACER en tant qu'Alliance [le Contenant].....	28
> L'ACER qui fait bouger les lignes [le Contenu]	32

1. LE CONTEXTE DE L'ACER

DECLARATION DE POLITIQUE REGIONALE

Dans sa déclaration de Politique Régionale 2019 - 2024, le Gouvernement s'est engagé à « faire de la rénovation des bâtiments et de l'efficacité énergétique une priorité régionale majeure ».

Il annonçait par ailleurs « Une alliance emploi environnement rénovation sera élaborée par le Gouvernement. Elle visera à stimuler la demande de rénovation du bâti, à renforcer les capacités du secteur de la rénovation, de la construction durable, de l'écoconstruction, des entreprises du secteur des isolants naturels et de la production d'énergie renouvelable et à développer les compétences nécessaires. »

STRATEGIE WALLONNE DE RENOVATION A LONG TERME (SRLT)

La stratégie wallonne de rénovation énergétique à long terme du bâtiment, actée par le Gouvernement wallon le 12 novembre 2020 s'inscrit dans la mise en œuvre de la Directive (UE) 2018/844 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018.

Elle est un maillon clé des politiques de réduction des émissions de GES, dans laquelle la Wallonie s'est engagée en visant « la neutralité carbone au plus tard en 2050, avec une étape intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55 % par rapport à 1990 d'ici 2030 ».

Plus précisément, les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique du parc de bâtiments wallon, en lien avec les propositions formulées dans la Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, sont :

- POUR LE RESIDENTIEL :
 - > tendre en 2050 vers le label PEB A décarboné en moyenne pour l'ensemble du parc de logements
 - > viser en priorité la rénovation profonde des logements les moins performants, tout en assurant que tout projet de rénovation s'inscrive dans une réflexion globale et cohérente avec les objectifs de la région.
- POUR LE SECTEUR NON-RESIDENTIEL :
 - > tendre en 2040 vers un parc efficace en énergie et neutre en carbone.

Pour atteindre cet objectif, le taux de rénovation profonde devrait être de **3%** par an¹, ce qui représente **125 rénovations profondes à réaliser par jour** jusqu'en 2050. D'après une publication de la Commission Européenne, pour les bâtiments résidentiels en Belgique le taux de rénovation énergétique profonde est estimé à 0,2% par an et le taux de rénovation énergétique moyenne à 1% par an².

PLAN AIR CLIMAT ENERGIE (PACE)

Le Plan Air Climat Energie a été adopté le 21 mars 2023 par le Gouvernement wallon et constitue la feuille de route à l'horizon 2030 de la Wallonie pour les différentes politiques concernées afin de rencontrer les obligations européennes et internationales. Il traduit également les ambitions formulées par la Wallonie dans le cadre de sa déclaration de politique régionale.

¹ Un rythme de 3%/an est nécessaire si chaque rénovation mène au label A.

² European Commission, 2019. Comprehensive study of building energy renovation activities and the uptake of nearly zero-energy buildings in the EU.

Le Plan Air Climat Energie rehaussé à -55% (2030) prévoit diverses mesures à impact positif sur le climat, dont un **calendrier de normes de performances énergétiques minimales** à respecter pour le bâti existant. Une telle charge impose le développement en parallèle de mécanismes d'accompagnement appropriés.

Une des mesures de ce Plan concerne l'accélération et la massification de la rénovation des bâtiments et plus précisément : « Apporter un accompagnement et faciliter le financement pour les différents publics, de manière adaptée ».

ALLIANCE CLIMAT EMPLOI RENOVATION (ACER)

Dans sa Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, le Gouvernement wallon s'est engagé à faire de la rénovation des bâtiments et de l'efficacité énergétique une priorité régionale majeure. Pour ce faire, il mise entre autres sur la SRLT, mais aussi sur l'élaboration d'une Alliance Climat Emploi Rénovation.

Le rôle de l'Alliance Climat Emploi Rénovation (ACER) est d'offrir une vue d'ensemble de l'action du Gouvernement en matière de rénovation énergétique des bâtiments, d'assurer un suivi de ces actions, mais également de définir un plan d'actions avec les parties prenantes.

L'ACER est intrinsèquement liée à la Stratégie de Rénovation à Long Terme (SRLT) et contribue aux mêmes **objectifs**.

PLAN DE RELANCE DE WALLONIE (PRW)

L'Alliance Climat Emploi Rénovation (ACER) s'inscrit dans le Plan de Relance de la Wallonie (PRW), en particulier sous son objectif stratégique 2.1 - Réaliser des rénovations énergétiques du bâti avec l'ambition d'atteindre un parc immobilier décarboné d'ici à 2050.

Dans la lignée des Alliances Emploi-Environnement (AEE), l'ACER se décline dans le programme 59 du PRW et vise à déployer une Alliance avec les parties prenantes du secteur de la rénovation énergétique. Cette démarche partenariale est un des éléments clés du processus de l'ACER.

Afin de répondre aux objectifs ambitieux de rénovation énergétique, l'ACER est structurée autour de **4 axes** de travail :

- > Stimuler la demande de rénovation énergétique privée ;
- > Stimuler la demande de rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- > Renforcer quantitativement et qualitativement l'offre de rénovation durable ;
- > Opérationnaliser une Gouvernance participative.

L'ACER a été approuvée par le GW le 03 juin 2021.

2. LA VIE DE L'ACER [LE CONTENANT - LE COMMENT]

> Ç'ACER A QUOI ?

L'Alliance Climat Emploi Rénovation s'inscrit dans la lignée des Alliances Emploi-Environnement (2011-2014 et 2016-2019).

Les Alliances visent à faire de l'amélioration de l'environnement une source d'opportunités économiques et de création d'emplois, en prenant en compte les dimensions économique, sociale et environnementale, en stimulant l'offre et en renforçant la demande de manière conjointe, en faisant l'objet d'un plan opérationnel précis et ciblé sur une période déterminée, et dans une démarche partenariale avec toutes les parties prenantes.

La première Alliance Emploi-Environnement (2011 - 2014) a fait l'objet d'une évaluation, qui, sur les aspects de la gouvernance, a mis en évidence une série de facteurs de succès ; (1) la démarche participative, (2) l'approche partenariale, (3) principe de contractualisation (signature d'un « contrat » ou d'une charte par les différents partenaires), (4) une coordination opérationnelle agile.

Cette nouvelle Alliance Climat Emploi Rénovation a la particularité de s'inscrire dans la lignée de la SRLT.

La SRLT ayant déjà fixé un très grand nombre d'actions, l'Alliance vient utilement compléter cet instrument en y apportant une Gouvernance dynamique et participative, opérant en tant que bras opérationnel de la SRLT.

C'est ainsi que l'Alliance assure principalement **3 fonctions** :



> Amener une vision transversale des projets concourant à l'objectif global de rénovation énergétique (fonction **tour de contrôle**) ;



> Assurer un partenariat fort et une mise en réseau directe et efficace entre les parties prenantes afin d'assurer l'adhésion de tous aux objectifs et d'engager chacun à soutenir et/ou co-porter les ambitions (fonction **partenariat**) ;



> Assurer une cohérence et la parfaite articulation entre les actions, en permettant une mise en œuvre fluide et efficace (fonction « **Maizena** »).

> DYNAMIQUE PARTENARIALE

Le principe d'une Alliance est de fédérer les acteurs publics et privés autour d'un objectif commun et d'assurer une adhésion et un engagement de la part de chacune des parties prenantes. L'Alliance Climat Emploi Rénovation a fédéré, progressivement depuis le lancement de la dynamique, **105 organisations** publiques et privées, soit environ **290 participants**. La liste ci-dessous reflète la diversité et le nombre élevé des parties prenantes impliquées.

Cette diversité est un atout essentiel pour permettre aux parties prenantes de comprendre leur réalité respective et, au travers du dialogue, de surmonter les clivages et de se rassembler autour d'objectifs communs.

La dynamique partenariale est la clé de voute de l'ACER. Les parties prenantes sont à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre de l'Alliance, en participant tant à la Gouvernance qu'à la formulation de propositions concrètes, voire à leur mise en œuvre.

Cette force de proposition et d'action est le moteur de l'Alliance, qui la forge et la modèle tout au long du processus.

L'implication des parties prenantes permet une définition et un ciblage des actions en cohérence avec les expertises respectives des acteurs, mais aussi avec les besoins, les constats et les retours du terrain.

Organisations parties prenantes de l'ACER :

Fédérations professionnelles	Syndicats
Embuild Wallonie	CSC
ADEB	FGTB
UWA	Cepag
Ordre des Architectes	CGSLB
UWE	Recherche
UCM	Buildwise/Reno+
FEBELCEM	Centre d'étude en habitat durable
UNIPSO	Réseau Lieu
FEDERIA	Réseau Lieu / UCL
PMC	ULiège
Fédération royale du notariat belge	ULB
Plateforme wallonne de l'isolation	Acteurs publics
FEBELFIN	SPW
Agoria	Espaces Wallonie
Essencia	Bruxelles Environnement
SNPC	Fédération Wallonie Bruxelles
Syndicat locataires	ADN
Confédération du bois	SWCS
Hout Info Bois	SOWALFIN / NewCo
Confédération Belge du Bois	Fonds du Logement
Filière Bois Wallonie	SWL
UWAIS	FOREM
Fédération wallonne des associations de promotion du logement (APL)	SRIW (NewCo)
UPSI	RENEWATT
EDORA	CRAC
PEEB	CESE Wallonie
Coopénergie	NBN Bureau de normalisation
INDUFED	SFPI-FPIM
Groupement d'entreprises	IWEPS
Renovate Belgium	Banque Nationale de Belgique

Clusters / pôles

Cluster Ecoconstruction
Cluster Cap Construction
Cluster Tweed
Pôle Greenwin
CoopERLiC

Acteurs associatifs

Canopea
Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)
Rassemblement Wallon du Droit à l'Habitat (RWDH)
Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE)
Rassemblement des Associations de Promotion du Logement (RAPPEL)
Habitat et Participation
Financité
SAW-B
Concertes
Energie commune
Objectif Zero (Plateforme maison passive)
Constructiv
L'association belge des agences indépendantes de contrôle de bâtiment

Consommateurs

AB REOC
Ecoconso
Test achat

Facilitateur

Facilitateurs tertiaires

Plateformes de rénovation

Corenove
Ipalle
Charl'isol
Eriges
Liège énergie
EnHestia

Pouvoirs locaux

UVCW
APW
Wallonie Développement
Fédération des CPAS
Ville de Liège
Ville de Mouscron
Ville de Namur
ECETIA
IGRETEC
BEP

Acteurs Privés

Dapesco
Deplasse
A+concept
ING
Atradius
Belfius
Triodos
BNP Paribas Fortis
Immopass

> GOUVERNANCE

La structure de Gouvernance de l'Alliance se présente comme suit.

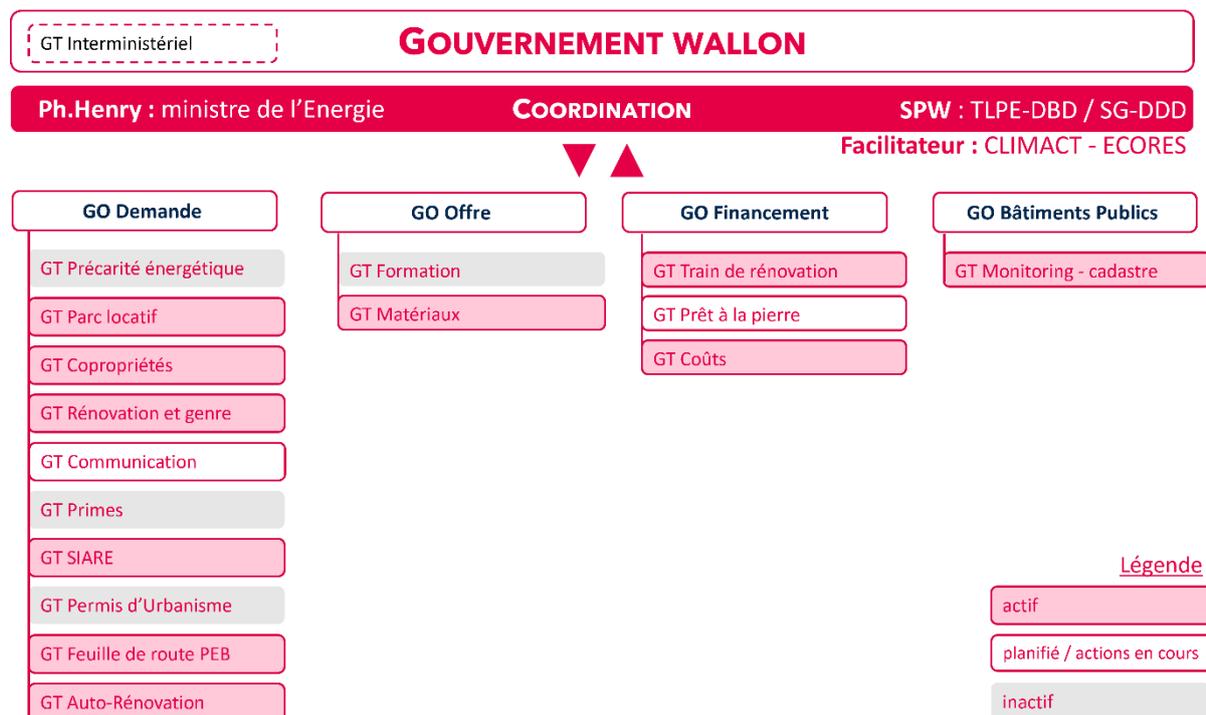


Figure 1

>> COORDINATION

La Coordination de l'ACER a comme rôle d'assurer le relais entre la dynamique et les travaux de l'Alliance et le Gouvernement wallon. Elle orchestre l'ensemble des travaux de l'Alliance, les organise, les planifie. Elle alimente, gère et collecte le contenu des différentes réunions de GO/GT.

La Coordination est composée d'une cellule de coordination interne au SPW, d'une facilitation et d'un représentant du ministre de l'Énergie et du Climat. Elle se réunit une fois par semaine.

>> CELLULE DE COORDINATION

La cellule de coordination du SPW est composée du SPW-TLPE-direction des Bâtiments durables et du SPW-SG-direction du Développement durable. Cette coordination entre deux directions différentes assure un lien fort entre la dimension stratégique de l'Alliance et sa dimension opérationnelle, la direction du Développement durable agissant en tant qu'entité stratégique transversale, et la direction des Bâtiments durables en tant qu'entité stratégique (SRLT, alimentation du PWEC, etc.) et opérationnelle, pilotant un grand nombre de mesures et d'outils liés à la rénovation énergétique (primes, PEB etc...). Les tâches de la cellule de coordination ont été réparties entre les deux directions.

Cette cellule comptait initialement moins d'1 ETP (au total pour les deux directions). Dans le cadre du PRW, l'engagement d'un ETP dans chaque direction a été permis. Ainsi, la

cellule a été progressivement élargie, avec l'engagement d'1 ETP en novembre 2022 et d'1 ETP en octobre 2023 (au sein de la direction du Développement durable).

Des agents de la cellule de coordination assurent également la mise en œuvre de certaines actions.

La cellule de coordination assure et entretient également le dialogue avec d'autres acteurs pour faire le lien entre la dynamique de l'Alliance et d'autres projets, tel que Circular Wallonia, l'Alliance bruxelloise Révolution ou la table ronde nationale sur le financement de l'efficacité énergétique (SEIF Belgique).

>> FACILITATION

L'animation des différentes sessions de travail des GO/GT impliquant les parties prenantes a été externalisée et confiée au consortium composé de CLIMACT - ECORES - CONCERTO, qui assure le rôle de facilitateur. Le marché a démarré en décembre 2022, pour une durée de 30 mois.

La Facilitation joue un rôle essentiel pour entretenir un climat serein et une dynamique de travail active et constructive au sein des GO/GT. L'animation qui est proposée par la Facilitation contribue à ce que les travaux apportent des propositions concrètes et réalistes. Le concept de « Premier Petit Pas Possible » a été régulièrement utilisé, pour identifier le premier jalon à poser pour enclencher une action. En outre, la Facilitation se charge de la préparation des GO/GT et de la restitution des échanges sous forme de PV.

La Facilitation travaille étroitement avec la cellule de coordination.

>> GT INTERMINISTÉRIEL

Dans le schéma de Gouvernance qui était imaginé au début des travaux de l'ACER, il était prévu un GT interministériel.

Ce GT interministériel s'est réuni à 3 reprises au démarrage des travaux de l'Alliance et a permis aux différents cabinets d'indiquer dans quels GO ils souhaitaient être impliqués, de valider la liste des parties prenantes, et de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux.

Après la phase de démarrage et de structuration des travaux, il n'a plus été jugé nécessaire d'organiser ce GT.

>> REFERENTS

Le rôle de référent a été identifié début 2024 comme étant indispensable pour faire le lien entre les travaux des GO/GT et les agents de l'administration qui traitent, de près ou de loin, les sujets abordés.

Des agents participent déjà aux GO/GT de l'Alliance, mais pas de manière systématique, et sans y tenir un rôle spécifique. Cette fonction de référent pourrait être mise en place pour assurer un meilleur relais entre les sujets traités, les propositions formulées par les GT et les projets pilotés par l'administration. Le rôle des référents sera plus en moins engageant vis-à-vis du GT selon le sujet qu'il traite.

Des agents ont déjà été désignés pour les GT organisés entre mars et juillet 2024. Toutefois, il y aura lieu de clarifier plus finement leur rôle et les attentes à leur égard.

> OUTILS DE L'ACER

L'Alliance dispose de plusieurs moyens d'action lorsqu'il s'agit d'enrichir et de nourrir les connaissances communes à toutes ses parties prenantes. Cette plus-value est en ligne directe avec ses principes fondateurs, en particulier avec sa fonction de liant entre les différents acteurs via l'organisation de rencontres, et l'identification des problématiques principales.

Il s'agit véritablement d'outils au service de la dynamique de l'ACER. Ceux-ci ont évolués et se sont enrichis depuis le lancement des travaux en décembre 2022, selon les besoins exprimés par les parties prenantes tout au long du processus.

Ils sont de nature et de forme très diverses, ils sont structurés en deux catégories (1) outils de partage et (2) outils d'information.

>> OUTILS DE PARTAGE

- ▶ **GO (Groupe Opérationnel) et GT (Groupe de Travail)** : Outil principal dans la construction d'un dialogue, les GT et GO sont des espaces de rencontre au sein desquels les différentes parties prenantes sont invitées à présenter ou débattre de thématiques globales (GO) ou spécifiques (GT).
- ▶ **SUPER GO** : Il est la contraction des 4 grandes thématiques des GO compilées en un seul moment. Cette formule permet une rencontre plus large des parties prenantes qui n'auraient pas eu l'occasion de se croiser lors de GT ou GO portant sur des thèmes différents. Le SUPER GO permet également une mise au point globale des acteurs sur des sujets plus transversaux, de présenter l'avancée des travaux, ou encore d'aborder le fonctionnement même de l'Alliance et la dynamique de la collaboration.
- ▶ **Visites** : Une première visite a eu lieu en mars 2024 dans les Hauts-de-France afin de s'inspirer et de créer une dynamique sur un sujet important en matière de rénovation énergétique : la massification de la rénovation énergétique. De telles visites constituent un réel atout lorsqu'il s'agit de s'inspirer de bonnes pratiques. C'est également un terrain propice au lancement de nouvelles réflexions sur des sujets pas ou peu abordés dans l'Alliance. C'est enfin un lieu d'échange idéal, informel et qui met les parties prenantes en totale immersion. Cette première édition devrait être reconduite fin 2024 et très certainement pérennisée.

>> OUTILS D'INFORMATION

- ▶ **Espace documentaire** : Cet espace, sous forme de SharePoint, est ouvert à l'ensemble des parties prenantes de l'Alliance. Il regroupe les PV et l'ensemble des présentations qui sont faites en GO/GT, ainsi que de nombreux autres documents utiles.
- ▶ **Newsletter** : Initié fin 2023, cet outil permet aux parties prenantes de rester informées des différentes rencontres organisées dans le cadre de l'ACER, et d'avoir accès aux informations et documents pertinents en lien avec l'avancée des travaux. Il s'agit également d'un relais idéal pour partager un événement ou des informations tel que les appels à projets ou des décisions prises par le Gouvernement.
- ▶ **Site internet** : Une page dédiée à l'ACER voit doucement le jour sur le site [Développement Durable \(wallonie.be\)](https://www.developpementdurable.wallonie.be). Cette page a été créée afin d'offrir un espace de partage d'information public, accessible aux acteurs extérieurs à l'Alliance.

- **Rapport d'activités** : Cet outil plus formel, rédigé par la cellule de coordination, permet de faire la rétrospective du travail effectué et des enseignements acquis tout au long du processus de l'Alliance. Il permet de faire le point sur la situation actuelle, de tirer des constats et de présenter les actions thématiques provenant des différents GT.



Figure 2

3. LES TRAVAUX DE L'ACER [LE CONTENU - LE (POUR)QUOI]

> STRUCTURE DES TRAVAUX

Les travaux de l'ACER sont structurés autour de **4 axes** dans 4 Groupes Opérationnels (GO) différents :

- > Le GO Demande (avec un focus sur le résidentiel privé) ;
- > Le GO Bâtiments Publics ;
- > Le GO Offre ;
- > Le GO Financement (avec un focus sur le résidentiel privé).

Les GO se sont vus confier, dans un premier temps, les missions suivantes :

- > identifier les freins et les facteurs de succès des actions existantes (de la SRLT et des projets du Gouvernement) et d'assurer entre elles la meilleure cohérence et articulation possible.
- > établir une feuille de route, fixant des objectifs et des cibles à atteindre, au regard des recommandations formulées.
- > formuler des recommandations afin d'amplifier les actions existantes, de renforcer leur caractère durable et d'harmoniser les exigences qui leur sont imposées.
- > proposer de nouvelles actions pour accélérer la rénovation énergétique et contribuer aux objectifs de l'Alliance.

Entre décembre 2022 et juillet 2023, 4 séquences de réunions de GO (4 réunions à chaque séquence) se sont tenues.

Au fil des réunions des différents GO, il est apparu que certaines thématiques devaient être traitées de manière spécifique, regroupant également des acteurs ayant une expertise pointue sur la matière. Ces thématiques ont été progressivement traitées au sein de Groupes de Travail (GT) qui sont décrits ci-dessous. A ce jour, ce sont 16 thématiques différentes qui sont traitées. Les détails des propositions et des discussions sont disponibles dans les PV des séances partagés avec l'ensemble des parties prenantes, un bref résumé est toutefois repris ci-dessous.

Au-delà des propositions qui y sont formulées, les GT sont également des espaces de consultation. Ces consultations se sont déroulées sous l'impulsion du cabinet, qui souhaitait recevoir les avis, points d'attention et propositions de bonification des acteurs du secteur de la construction/rénovation.

Le découpage dans le travail des différentes thématiques a amené à revoir aussi la formulation des GO, qui ont pris la forme de séances plénières, ce sont les SUPER GO. Une première réunion de ce type s'est tenue en novembre 2023, la seconde en avril 2024.

Ces SUPER GO permettent de réunir l'ensemble des parties prenantes de l'ACER, de maintenir le lien, et de faire le point sur l'avancement général des actions. Ces moments permettent également de se projeter dans la suite des travaux, de redynamiser le processus et de renforcer la cohésion entre les parties prenantes.

Un aperçu des différents GO/GT est fournie en *Figure 1* et leur fréquence en *Figure 2*.

> GO DEMANDE

La vision de ce GO est « d’assurer la disponibilité de dispositifs d’accompagnement qui répondent aux besoins de l’ensemble des ménages wallons et d’assurer la mise en place de mécanismes de soutien et d’incitation pour atteindre l’équivalent de 125 rénovations au label A déclenchées par jour d’ici 2025 au plus tard. »

>> GT PRECARITE ENERGETIQUE

Différentes mesures de soutien visant les ménages précaires avaient été prises suite à la pandémie, aux inondations et à la hausse des prix de l’énergie. Dans le cadre de la rénovation énergétique, des mesures complémentaires et structurelles ont été envisagées par le gouvernement et soumises à l’avis des parties prenantes de l’Alliance. Il s’agissait principalement de soumettre 3 projets ; (1) crédit passoire, (2) appel à projets de renforcement de la 1^{ère} ligne et (3) cartographie des dispositifs de support. Le Crédit passoire est passé au Gouvernement en première lecture au mois de février 2024, et est en attente d’une deuxième lecture. En revanche, le projet (2) a été abandonné, manque de ressources suffisantes pour porter l’appel. Le projet (3) a été mené dans le cadre du GT communication, et une cartographie des acteurs est accessible sur le Portail Wallonie.

Cette sollicitation étant ponctuelle pour collecter l’avis et l’expertise des parties prenantes dans le but de bonifier les mesures proposées, le GT ne s’est plus réuni.

► Actions et recommandations formulées

La précarité énergétique est abordée sporadiquement au sein de différents GT. Toutefois cette question centrale devra être systématiquement considérée dans la suite des travaux de l’Alliance, de manière transversale.

>> GT PARC LOCATIF

Le GO Demande de l’Alliance a soulevé l’importance de traiter de manière spécifique les freins à la massification de la rénovation énergétique du parc locatif. Ce GT est organisé dans ce contexte afin de rassembler les parties prenantes impliquées dans le secteur du parc locatif privé, visant à mieux identifier et expliciter les préoccupations et attentes des acteurs de terrains, pour ensuite faire remonter au Gouvernement et/ou activer les priorités qui permettent de répondre à certaines de ces attentes.

Le GT s’est réuni à trois reprises. Dans un premier temps les freins et les leviers d’action des prioritaires pour activer la rénovation du parc locatif ont été identifiés. Le deuxième GT a permis de s’inspirer et de partager au travers la présentation de 4 initiatives en cours dont un projet Rénobatex. Lors de la troisième rencontre, l’analyse des freins a été approfondie, en cernant mieux le profil des bailleurs, et en essayant de comprendre pourquoi, malgré les aides disponibles, leur activation reste faible. Le rôle que pouvaient jouer les AIS dans l’information et le soutien aux bailleurs a également été discuté.

► Actions et recommandations formulées

Parmi les pistes d’actions envisagées, plusieurs portaient sur l’amélioration de la communication et l’information à destination des bailleurs.

Par ailleurs il est apparu que les AIS pouvaient jouer un rôle très intéressant à l’égard des propriétaires bailleurs, avec l’avantage d’amener une dimension sociale à la rénovation énergétique du parc locatif, en assurant des logements performants à des loyers modérés.

Les AIS pourraient jouer un rôle au sein d'un Service Intégré d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SIARE) qui serait adapté aux propriétaires bailleurs. Cette action nécessiterait un renforcement du rôle des AIS, mais permettrait d'accroître le nombre de logements qu'elles ont en gestion qui représente actuellement 9.000 logements environ.

Une série d'actions a été proposée pour renforcer les liens entre d'une part les AIS, les acteurs de la promotion du logement et d'autre part les acteurs de l'accompagnement à la rénovation.

>> GT COPROPRIETES

Le GT copropriété vise à accélérer la rénovation énergétique des copropriétés en Wallonie, en mettant en commun les efforts, proposer des initiatives, faire remonter les apprentissages et difficultés du terrain.

Le GT s'est réuni à cinq reprises et a permis la rencontre entre les parties prenantes, qui ont nourrit ensemble une réflexion autour de potentiels projets Rénobatex, portant sur les solutions de financement et sur l'accompagnement notamment.

► Actions et recommandations formulées

Une série d'actions ont été proposées et structurées autour de quatre objectifs (1) amorcer la réflexion de l'intégration de la rénovation énergétique au sein de la copropriété, (2) raccourcir le cycle des projets de rénovation, (3) développer, promouvoir et déployer les services d'accompagnement, (4) financement. Les parties prenantes ont formalisé leurs contributions dans ces actions, avec de nombreux liens avec les projets Renobatex en cours.

Une note a été produite pour assurer une compréhension partagée du parcours de rénovation pour les copropriétés et les enjeux sous-jacents à chaque étape de ce parcours. Trois autres notes ont été amorcées pour : (1) objectiver l'inadéquation des solutions actuelles de financement par rapport aux besoins des copropriétés, (2) expliciter les besoins en matière d'exploitation des données disponibles, (3) alerter sur les risques d'obstacles à l'accélération de la rénovation énergétique (et les projets pilotes) associés aux outils règlementaires et administratifs.

>> GT RENOVATION ET GENRE

La thématique du genre a été proposée aux parties prenantes lors d'un SUPER GO sous forme d'atelier. A l'issue de celui-ci, il est apparu que cette question n'était pas suffisamment vivante dans l'ACER, raison par laquelle un GT spécifique y a été consacré.

Le GT s'est tenu une première fois en mars 2024.

► Actions et recommandations formulées

A l'instar de la précarité énergétique, la question du genre est apparue comme transversale, devant être intégrée à l'ensemble de la dynamique de l'Alliance.

Pour ce faire, les outils de l'Alliance pouvant être activés pour promouvoir l'égalité des genres dans la rénovation ont été identifiés. D'autre part, les GT plus propices et pertinents pour intégrer la question de l'égalité des genres ont été identifiés, ainsi que les moyens concrets de les y intégrer.

>> GT COMMUNICATION

Informer et sensibiliser les ménages wallons (à la nécessité de rénover, aux bénéfiques et aux outils disponibles pour les y accompagner) sont essentiels pour intensifier la demande de rénovation énergétique. Par ailleurs, les informations concernant les aides et soutiens disponibles ne sont pas centralisées.

Un marché de communication a été initié au départ des travaux de l'Alliance, pour développer une campagne de communication. Centrée initialement sur l'Alliance, cette campagne a été réorientée vers une campagne de promotion à la rénovation à destination du grand public.

► Actions et recommandations formulées

Les deux premiers GT ont porté sur la création d'un arbre décisionnel, afin d'aiguiller les candidats rénovateurs plus rapidement vers la bonne information. Cet arbre a été intégré au Portail Wallonie, comme porte d'entrée unique. A cette porte d'entrée a été associée une cartographie des acteurs de première ligne pouvant apporter une information relative aux aides à la rénovation énergétique (primes, prêts, accompagnement). La campagne de communication destinée au grand public a également été abordée au sein de ce GT.

La campagne de communication a produit différents supports, dont des spots télé et une campagne d'affichage, diffusés en octobre 2023 et avril 2024. Dans ce cadre, la campagne WalloReno et son logo, développés initialement dans le cadre d'un projet européen, ont été utilisés et adaptés. Une nouvelle page WalloReno a par ailleurs été créée sur le Portail Wallonie.

>> GT PRIMES

Le GT a été initié dans le cadre de la révision du régime de prime souhaité par le Gouvernement. L'intention de cette révision était de proposer de nouvelles aides wallonnes sans passer par l'étape de l'audit logement pour la rénovation et l'isolation de la toiture, ainsi que pour des petits travaux de salubrité et de rénovation énergétique. Le GT a permis de consulter les parties prenantes et de recueillir leurs recommandations pour simplifier les procédures, avec l'objectif d'accélérer la rénovation énergétique.

Deux GT ont eu lieu et ont permis d'identifier des actions à court et à moyen terme. La réforme étant envisagée en deux phases.

Dans la mesure où la première phase de la réforme a entretemps été adoptée par le Gouvernement, le GT ne s'est plus réuni. Les recommandations formulées pour une seconde phase de révision du régime de prime restent toutefois disponibles et d'actualité.

► Actions et recommandations formulées

Les actions à court ou moyen-terme identifiées durant ces GT ont principalement tourné autour de la simplification des procédures et la facilitation à l'accès aux primes de la rénovation énergétique, ainsi qu'à l'adaptation du régime de primes à la réalité du terrain et des ménages.

>> GT SIARE

Ce GT s'inscrit dans le cadre de l'étude « Recommandations pour la conception et l'implémentation de services intégrés d'accompagnement à la rénovation énergétique en Wallonie » à l'initiative du département de l'Energie, financé par l'Union européenne et

réalisée par IBF International Consulting en coopération avec CLIMACT SA, VITO et BPIE. L'objectif du GT était de présenter aux intervenants les services d'accompagnement imaginés dans l'étude pour accompagner les ménages dans la rénovation de leur logement, les calibrer et discuter de la mise en œuvre de ceux-ci dans le contexte wallon.

► **Actions et recommandations formulées**

Collecte des avis et points d'attention relevés par les parties prenantes concernant la mise en place d'un SIARE en Wallonie. Il a notamment été rappelé l'indispensable nécessité de proposer des accompagnements complets à la rénovation, avec un interlocuteur unique pour le client. D'une part parce que le travail de coordination entre tous les acteurs de la rénovation énergétique reste difficile à mener (pour les maîtres d'ouvrage mais également pour les architectes, les auditeurs voire les PLRE), et d'autre part parce que les solutions techniques restent complexes à appréhender et à mettre en œuvre.

Suite à l'étude, une note de vision stratégique sur l'évolution de l'accompagnement des ménages a été présentée au Gouvernement en juillet 2023 qui a mandaté la Coordination pour analyser et proposer différents scénarios d'implémentation d'une Structure Régionale de Pilotage et de Coordination, s'inscrivant comme un premier jalon stratégique et opérationnel du SIARE wallon. La Coordination a lancé un marché afin d'être appuyée dans cette mission. Dans ce cadre, le GT sera réactivé afin de consulter les parties prenantes et collecter leurs retours quant aux propositions qui seront formulées.

>> **GT PERMIS D'URBANISME**

Les freins que peuvent représenter les démarches liées aux permis d'urbanisme dans la rénovation énergétique ont été évoqués à de nombreuses reprises au sein du GO Demande. Par ailleurs, la révision en cours du CoDT est apparue comme une opportunité pour revoir certains aspects de la législation.

Le GT s'est tenu à deux reprises. Des pistes de solutions ont été identifiées et relayées auprès des cabinets compétents.

► **Actions et recommandations formulées**

Les propositions formulées portent sur trois dimensions (1) simplifier les demandes de permis pour la rénovation énergétique, (2) faciliter les processus de demandes de permis, (3) réviser le décret voirie.

En termes de simplification des demandes, il a été proposé de créer une exemption de permis portant sur les façades arrière entre mitoyens, ou encore de créer une annexe spécifique relative à la rénovation énergétique.

Concernant le processus de demande de permis, il a été proposé de revoir l'annexe 9 (Demande de permis d'urbanisme dispensée du concours d'un architecte (...)), afin de la rendre plus accessible aux candidats rénovateurs. Le soutien que peuvent apporter les communes pour aider les candidats à constituer leur dossier de demande a également été évoqué comme une bonne pratique à soutenir.

Par rapport au décret voirie, portant sur les voiries régionales et communales, il s'agit principalement de traiter la question de l'empiétement sur le domaine public, qui devrait être amené à évoluer pour ne pas empêcher l'isolation des façades à front de voirie par l'extérieur.

>> GT FEUILLE DE ROUTE PEB

L'administration a travaillé à la construction d'une Feuille de route PEB dont l'objectif, à présenter au Gouvernement, est d'augmenter la confiance et l'adhésion des parties prenantes (professionnels et citoyens) à l'écosystème PEB³ tant à travers une meilleure communication que via des actions visant l'amélioration de l'outil et de la méthode de calcul.

L'objectif du GT était de compléter une consultation écrite et formelle des parties prenantes (réalisée dans le cadre d'un projet d'une politique de rénovation) par un échange direct avec l'administration. Ces échanges ont permis de favoriser la compréhension du document par les parties prenantes et de recueillir leurs suggestions afin d'améliorer la feuille de route PEB.

Cette consultation était ponctuelle et le GT ne devrait plus se réunir.

► Actions et recommandations formulées

Les parties prenantes ont pu enrichir le projet de Feuille de route PEB, épingler les points forts, les éléments à améliorer, les points manquants ou les éléments à supprimer.

>> GT AUTO-RENOVATION

Afin d'augmenter l'accessibilité financière à la rénovation énergétique et de limiter la pression sur l'offre, l'auto-rénovation a été abordée comme étant un thème à approfondir, à condition de disposer d'un cadre clair, voire d'un accompagnement spécifique.

Lors du premier GT, il a été pointé un manque de connaissance et de maîtrise du cadre légal. Aussi il a été proposé de mener une étude juridique portant sur ces aspects légaux cadrant ou limitant l'auto-rénovation et d'éventuellement les faire évoluer.

Outre une vision claire quant au cadre et aux limites juridiques de l'auto-rénovation, la nécessité de définir l'auto-rénovation a été identifiée. Par ailleurs, la liste des travaux accessibles / non accessibles à l'auto-rénovation devra être établie. Ces éléments poseront un premier cadre structurant autour de l'auto-rénovation, qui pourra être renforcé de dispositifs d'accompagnement spécifiques.

► Actions et recommandations formulées

L'étude juridique, initiée et pilotée par la Coordination de l'ACER, est en cours. Un moment d'échange et de dialogue entre le bureau d'avocat mandaté et les parties prenantes est prévu au mois de mai 2024 au sein du GT.

> GO OFFRE

La vision de ce GO est « Assurer la disponibilité (1) de professionnels de la rénovation énergétique dans les volumes et niveaux de compétences requis et (2) des solutions et matériaux de l'éco-rénovation énergétique. »

>> GT FORMATION

³ L'écosystème PEB est composé des méthodes de calcul PEB, des procédures PEB, des outils et des acteurs (certIFICATEURS, AUDITEURS, RESPONSABLES PEB, etc.)

Le GT est co-piloté par les cabinets Morréale - Borsus - Henry. Les parties prenantes de ce GT sont uniquement des opérateurs de formation, qui ne sont pas tous impliqués dans les travaux de l'ACER.

Les travaux de ce GT a contribué à élaborer, sur base des livrables intermédiaires produits, une Stratégie de formation (projets 29.f et 161 du PRW). Cette Stratégie d'orientation, de sensibilisation et de formation à la rénovation durable a été approuvée par le Gouvernement Wallon en juillet 2023

Dans la mesure où la Stratégie d'orientation, de sensibilisation et de formation à la rénovation durable a été adoptée pour le Gouvernement et se met en œuvre, il n'a plus été jugé utile à ce stade de réunir le GT. Le lien est cependant fait entre les actions de la Stratégie et d'autres GT de l'Alliance (GT matériaux ou GT genre par exemple).

► **Actions et recommandations formulées**

La Stratégie de formation qui émane du GT comprend 52 actions. Il a été décidé de cibler les activités prioritaires débutant en 2023 pour chaque axe. 15 activités ont été établies dans la note au Gouvernement, impliquant le Forem, les structures collectives d'enseignement supérieur (SCES), l'Interfédération des CISP, FormaForm et Buildwise

>> **GT MATERIAUX**

Ce GT a été proposé par les parties prenantes à l'occasion d'un SUPER GO, considérant que la question des matériaux n'était pas suffisamment vivante dans l'Alliance et que la disponibilité des solutions pour répondre à la demande de rénovation énergétique devait être abordée spécifiquement. Une première réunion s'est tenue en février 2024.

Le GT, qui est en phase de démarrage, se réunira au mois de juin 2024 pour approfondir les premières pistes de réflexions qui ont été ouvertes.

► **Actions et recommandations formulées**

Une proposition concrète a déjà été formulée, visant à intégrer dans le rapport d'audit, une mesure de l'impact environnemental des solutions d'isolation formulées par l'auditeur. Outre cela, il a été constaté la nécessité de disposer de données relatives au marché des matériaux de construction en Wallonie. A cette fin, différentes études disponibles ont été identifiées. Il y aura lieu de les analyser pour voir si elles incluent les données attendues. Le cas échéant, une étude pourra éventuellement être envisagée.

> **GO FINANCEMENT**

La vision de ce GO est d' « assurer que des mécanismes de financement soient disponibles pour que la rénovation énergétique profonde soit financièrement accessible à tous les ménages wallons. »

>> **GT TRAINS DE RENOVATION**

Les trains de rénovation ont été identifiés comme étant des solutions innovantes permettant la massification de la rénovation. Initiés à titre expérimental au sein du projet Réno+ et du projet RénoCity, la réflexion a été élargie avec les parties prenantes de l'Alliance.

La première rencontre du GT a porté sur les mécanismes de financement possibles dans le cas d'agrégation de projets à travers des trains de rénovation. La seconde rencontre a été l'occasion de présenter l'appel à projets « trains de rénovation » élaboré et piloté par le

département de l’Energie que le Gouvernement avait lancé et de faire naître des échanges et discussions entre potentiels porteurs de projets. L’intérêt étant aussi que les acteurs puissent se rencontrer et éventuellement collaborer dans le cadre d’une candidature. Les aspects liés au financement des trains de rénovation ont également été abordés. A cet égard, un projet Rénobatex portant sur les solutions de financement a également été présenté.

► **Actions et recommandations formulées**

Le premier GT a nourri et motivé la réflexion pour la proposition d’un projet Renobatex sur les solutions de financement en soutien aux trains de rénovation. Le GT pourra poursuivre ses travaux avec les lauréats de l’appel trains de rénovation et l’équipe de Réno+, afin de garder le lien entre les acteurs et de capitaliser sur leur retour d’expérience.

>> **GT PRET A LA PIERRE**

Au sein du GO financement, les différents mécanismes de financement existants ont été abordés. Le prêt à la pierre est l’un des mécanismes qui a attiré une attention particulière des parties prenantes.

Le GT s’est réuni une seule fois et a permis de rallier les différents acteurs du secteur à la faisabilité et à l’utilité de la mise en place du prêt à la pierre comme mécanisme de financement complémentaire pour les rénovations énergétiques.

► **Actions et recommandations formulées**

A l’issue du GT, il a été proposé de faire réaliser une étude posant le cadre autour du prêt à la pierre d’un point de vue juridique, culturelle, socio-économique, et technique. Cette étude sera lancée par la Coordination de l’Alliance. Le contenu du cahier des charges est en cours de rédaction.

>> **GT COUTS**

Ce GT est né à la suite de multiples interrogations concernant les coûts de la rénovation énergétique, et provenant de parties prenantes liées à différentes thématiques. Objectiver ces coûts doit servir plusieurs causes et être utile tant pour les ménages, que pour les auditeurs, les entreprises, mais également les décideurs.

Le premier GT a permis de défricher le terrain en termes de travaux existants sur le sujet, et de définir les réels objectifs visés par le GT. Le deuxième GT a permis de creuser les différents facteurs à prendre en compte lors des estimations, et de tenter une première approche de calcul. Il s’agit notamment de prendre en compte la typologie des bâtiments rénovés, le type de travaux nécessaires, ainsi que faire la différence entre les coûts réellement liés aux travaux énergétiques et les coûts induits. Le troisième GT aura lieu au deuxième semestre 2024, et aura pour objectif de ressortir les premiers résultats probants de ces travaux.

► **Actions et recommandations formulées**

En attendant d’obtenir des résultats concrets ressortant des travaux de ce GT, il est difficile de formuler pour le moment des recommandations sur le fond. Néanmoins, il ressort que l’harmonisation des méthodes de calculs des coûts déjà réalisés par les différents acteurs du terrain est indispensable afin d’assurer une bonne compréhension des coûts (énergétiques et induits) de la rénovation énergétique, afin de les rendre utilisables et utiles en termes de politiques publiques et d’aides aux citoyens et acteurs de terrain.

> GO BATIMENTS PUBLICS

La vision de ce GO est d'« atteindre la neutralité carbone pour la moitié des bâtiments publics d'ici 2030. »

Les discussions ont pu mettre en exergue la nécessité de se coordonner et de partager les expériences entre acteurs publics (de nature différentes). Par ailleurs, le besoin de clarifier les objectifs et les trajectoires pour atteindre ces objectifs était largement partagé par les parties prenantes.

>> GT MONITORING ET CADASTRE ENERGETIQUE

Les questions de monitoring et de cadastre énergétique ont été largement abordées au sein du GO bâtiment public. Ce GT spécifique a été initié pour contribuer à la clarification et la connaissance du paysage des outils et des pratiques qui vivent au sein des différentes entités publiques.

L'objectif du GT est de généraliser la pratique du monitoring et du cadastre énergétique de l'ensemble des gestionnaires de bâtiments publics, mais aussi d'établir des référentiels de données communs afin de permettre une centralisation des données, évitant ainsi la démultiplication des reportages.

Le monitoring et le cadastre énergétique de l'ensemble des bâtiments publics contribueraient par ailleurs à une meilleure connaissance et compréhension du parc de bâtiments publics pour lequel aucune donnée centralisée n'est actuellement disponible. La création d'un observatoire des bâtiments publics soutiendrait cette vision globale et stratégique.

▶ **Actions et recommandations formulées**

Des réunions de GT, il a été reconnu que la diversité des outils plaide non pas pour une harmonisation des outils utilisés mais plutôt pour une normalisation des données et la mise en place de protocoles d'échange d'information et de reportages centralisés.

> LES GO/GT EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis le démarrage des travaux de l'Alliance en décembre 2022, pas moins de 48 réunions de GO / GT se sont tenues (soit quasi 3 réunions par mois). Le taux de participation aux réunions est par ailleurs assez haut (20 participants en moyenne par réunion).

Type de réunions	# réunions	# participations
GO (4 réunions pour chacun des 4 GO)	16	406
SUPER GO	2	97
GT Précarité énergétique	1	24
GT Parc locatif	4	79
GT Copropriétés	5	80
GT Rénovation et genre	1	8
GT Communication	3	59
GT Réforme primes	3	53
GT SIARE	4	103
GT Permis d'urbanisme	2	27
GT Feuille de route PEB	1	13
GT Auto-rénovation	2	32
GT Formation (sous l'égide du PRW 29.F)	1	7
GT Matériaux	1	10
GT Train de Rénovation	2	66
GT Prêt à la Pierre	1	8
GT Coûts	3	36
GT Monitoring et cadastre	2	43
TOTAL depuis décembre 2022	54	1151

> ACTIONS PRIORITAIRES

A l'occasion des GO#4, une synthèse de l'ensemble des actions déposées lors des GO et GT a été présentée. En séance, les parties prenantes ont sélectionné des actions identifiées comme prioritaires, elles sont reprises dans le tableau ci-dessous.

DEMANDE

D.Perm.1	Alléger le contenu de la demande de PU pour les travaux de rénovation énergétique (annexe spécifique)
D.Copro.10	Réduire le quorum requis pour voter les travaux de rénovation énergétique
D.AutoReno.3	Réaliser un travail préparatoire sur l'auto-rénovation (cadre légal, définition, benchmarking)
D.10	Mise en place d'un service à disposition des professionnels (du secteur + de l'accompagnement) pour questions techniques
D.11	Point d'attention PEB grand public : bonne information / communication sur la méthode

OFFRE

O.1	Renforcer les collaborations, entre producteurs de matériaux et entre ces derniers et l'amont de la chaîne de valeur
O.2	Mettre en place des labels et certifications « durables » (construction & réno)
O.3	Clarifier et promouvoir les aides et outils disponibles pour soutenir le secteur (PME/TPE)
O.4	Produire une étude sur le potentiel biosourcé et le shift emplois

BÂTIMENTS PUBLICS

B.1	Systématiser l'utilisation des outils développés au niveau régional (TOTEM, échelle de performance CO2, CDC type, etc.)
B.6	Renforcer la contrainte réglementaire : Définir une labellisation pour les bâtiments tertiaires
B.7	Explorer des sources de financements alternatives : certificats blancs, Valorisation des réductions de CO2 et communauté d'énergie

FINANCEMENT

F.1	Financement de trains de rénovation
F.2	Explorer les possibilités de financement sur les projets pilotes Reno+
F.5	Réaliser un cadastre des fonds de garantie
F.7	(Crédit à la pierre) Mettre en place des outils d'évaluation de la capacité financière du nouvel acquéreur
F.8	(Crédit à la pierre) Fournir un outil pour évaluer les gains énergétiques
F.9	(Crédit à la pierre) Permettre une meilleure valorisation de la performance énergétique dans la valeur vénale du bien
F.10	(Crédit à la pierre) Réguler le marché pour éviter les dérives d'enrichissement grâce à ce mécanisme

Le tableau complet et actualisé des actions proposées lors des GO/GT se trouve en annexe du présent rapport.

4. LES RÉSULTATS ET APPRENTISSAGES

> METTRE EN ŒUVRE UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Afin de parvenir aux objectifs en matière de rénovation énergétique, la dynamique partenariale de l'Alliance vise trois objectifs de fonctionnement :

- > Faire du lien
- > Partager
- > Porter des actions et formuler des recommandations

Ces trois objectifs partagés par les membres ont contribué à la dynamique partenariale au sein de l'Alliance tout au long du processus, depuis décembre 2022. Les éléments essentiels à retenir autour de chacun de ces objectifs sont rapportés ci-dessous.

>> FAIRE DU LIEN

A l'instar de la Maïzena, l'Alliance crée du lien entre les parties prenantes en proposant des espaces de travail propices à la rencontre grâce à des techniques de facilitation adaptées aux débats et à l'écoute, afin de susciter une adhésion à des objectifs communs. Dans ce cadre mis en place par l'Alliance, des propositions consolidées par l'expertise de chacun.e peuvent émerger.

La dynamique partenariale de l'Alliance a bien fonctionné et a permis aux 105 organisations impliquées de se rencontrer et de parfois imaginer des projets ensemble (dossiers Rénobatex par exemple), via les 49 réunions qui se sont tenues depuis décembre 2022 (soit quasi 3 réunions par mois). Le taux de participation aux réunions est par ailleurs assez haut (20 participants en moyenne par réunion), ce qui démontre l'intérêt pour les sujets traités et la vitalité de la dynamique de l'Alliance.

L'évènement qui s'est tenu le 26 mai 2023, en présence des ministres, a été particulièrement mobilisateur et a contribué à étendre davantage les liens entre les parties prenantes. D'ailleurs, l'évènement s'intitulait : « Ensemble alliés pour le Climat, l'Emploi et la Rénovation ».

Il est important de maintenir ces liens dans des périodes d'activités plus calme de l'Alliance (espacement dans le planning des GT). Des outils ont été développés par la Coordination pour maintenir ces liens durant tout le processus de l'ACER : la Newsletter, qui permet de tenir régulièrement les parties prenantes informées de l'activité de l'Alliance (calendrier des GT), de leur communiquer des informations, des actualités ou des avancées du Gouvernement et l'organisation de visites inspirantes.

Ces outils devraient être maintenus, voire complétés par d'autres dispositifs.

>> PARTAGER

Un constat qui a été rapidement posé durant le processus de l'Alliance, était le très grand intérêt des parties prenantes à recevoir, lors des différentes réunions, des informations sur les projets de l'administration ou du Gouvernement, leur offrant une vision élargie des projets et des enjeux liés à la rénovation énergétique en Wallonie. Ce partage d'information a permis à chacun de bien comprendre le cadre de travail dans lequel l'Alliance s'inscrivait. Par ailleurs, le contact direct avec l'administration a été également soulevé positivement.

Les réunions de GO/GT ont également permis de donner la parole aux parties prenantes pour présenter leurs projets, leur vision. Ces moments de partage ont contribué à ce que chacun puisse comprendre la réalité et les préoccupations des autres parties prenantes.

Ces connaissances, ainsi que la bonne appréhension du cadre et de ses limites, sont des éléments essentiels pour assurer un espace de travail serein et constructif, qui évite les clivages et la polarisation.

>> PORTER DES ACTIONS ET FORMULER DES RECOMMANDATIONS

Le dernier objectif de l'Alliance est le portage d'actions en vue d'opérationnaliser les objectifs de rénovation énergétique. Les travaux de l'Alliance ont permis d'identifier et de prioriser les actions concrètes, d'identifier les porteurs des actions, leurs contributeurs et de formaliser les « Premiers Petits Pas Possibles » pour enclencher leur mise en œuvre. Cette dimension opérationnelle a été très présente lors des différents GO/GT. Elle était d'autant plus importante que l'Alliance se positionne comme bras opérationnel de la SRLT, dans laquelle un grand nombre d'actions sont déjà identifiées. L'objectif de l'Alliance est donc bien de passer à l'action pour accélérer la rénovation énergétique.

La formulation des recommandations par les parties prenantes permet également d'amplifier les actions existantes, de renforcer leur caractère durable et d'harmoniser les exigences qui leur sont imposées. Par exemple, les recommandations faites dans le cadre de la révision du régime de primes ou l'appel à projets « Trains de rénovation ».

Il faut toutefois reconnaître la difficulté à assurer la mise en œuvre des nombreuses actions proposées lors des GO/GT par les parties prenantes. Les ressources pour les mener à bien semblent faire défaut, tant du côté des parties prenantes que de l'administration.

En ce qui concerne plus spécifiquement les conclusions des GT précarité énergétique et GT genre, il est nécessaire de travailler sur plus de transversalité entre les actions proposées, de sorte que les questions de précarité énergétique, et les questions de genre (qu'on peut élargir aux questions d'égalité), soient considérées intrinsèquement et non pas comme des éléments additionnels traités a posteriori.

> SOUTENIR DES ACTIONS : CONTRIBUTION DES APPELS A PROJETS

Différents appels à projets ou activités ont été lancés durant l'ACER : Rénobatex IIS RENOW, l'appel Train de rénovation, l'appel Plateforme Locale de Rénovation Énergétique, etc.

L'appel à projets Rénobatex.ID a été initié en 2023 et vise à soutenir des projets innovants qui contribuent à lever les freins à la rénovation énergétique ou qui contribuent à la sobriété énergétique et ayant un potentiel de déploiement à grande échelle. L'objectif de l'appel est de soutenir des projets apportant une solution innovante et une réponse adéquate aux défis énergétiques du secteur résidentiel.

Dans le cadre de l'Alliance, l'appel à projets Rénobatex a été relayé à de nombreuses reprises lors de réunions de GO/GT et il a été régulièrement suggéré aux parties prenantes de déposer des projets, émanant des discussions ayant eu lieu en réunion, dans le cadre de l'appel. L'opportunité pour les parties prenantes de pouvoir facilement et rapidement, au travers de Rénobatex, expérimenter des solutions innovantes a été un réel atout. Par ailleurs, l'organisation de Rénobatex en deux vagues successives a permis aux parties prenantes d'augmenter la maturité de leurs projets. Les projets émanant de l'Alliance sont

reliés aux différents GT. Le suivi de la mise en œuvre des projets et les leçons qui en seront tirées pourront par ailleurs enrichir les recommandations et propositions des GTs.

Le principe de disposer d'un laboratoire d'innovation tel que Rénobatex est à retenir pour enrichir la force d'action de l'Alliance.

Ces appels à projets ont pu soutenir la mise en œuvre d'actions proposées par les parties prenantes. L'Alliance a également pu soutenir la visibilité de certains appels à projets liés à la rénovation énergétique. Cette visibilité pourrait être amplifiée afin de donner aux parties prenantes qui souhaitent initier des actions, une vision sur les différentes sources de financement disponibles.

5. ENSEMBLE POUR FAIRE MIEUX

Ce dernier chapitre est dédié aux enrichissements apportés par les parties prenantes de l'Alliance.

Pour ce faire, une première version du projet de ce « Rapport d'activités et Perspectives » a été transmise à l'ensemble des parties prenantes de l'Alliance le 23 avril, préalablement à la réunion du SUPER GO du 25 avril. Ce SUPER GO avait pour objectif de travailler sur différents éléments de l'Alliance afin de collecter les retours sur ce qui a été réalisé, mais aussi sur les propositions d'amélioration pour la poursuite du processus de l'Alliance.

Lors de cette séance, les éléments principaux du Rapport ont été présentés par la Coordination et ont ensuite été abordés au sein d'ateliers participatifs, autour de deux axes :

>> L'ACER EN TANT QU'ALLIANCE - LE CONTENANT

Les échanges ont porté sur l'Alliance en tant que telle ; sa gouvernance, les outils utilisés, la facilitation des rencontres et la pérennisation de la dynamique. Après une présentation par la coordination de sa vision de ces éléments (approche top-down), des ateliers ont permis aux participants de communiquer leur perception de ces enjeux et partager leurs recommandations pour la suite (approche bottom-up).

>> L'ACER FAIT BOUGER LES LIGNES - LE CONTENU

Cette seconde partie s'est concentrée sur le contenu des GO et GT, avec un focus sur les éléments échangés depuis le SUPER GO#1 de novembre 2023. A nouveau, la présentation faite par la coordination a été suivie par des ateliers.

Il est important de noter que l'ensemble des parties prenantes n'était pas présent au SUPER GO du 25 avril. Voici la liste des organisations présentes, représentées par 42 personnes, qui ont participé aux ateliers, et ont contribué aux éléments qui sont rapportés ci-dessous.

CEHD (Centre d'Études en Habitat Durable)	Ipalle - Wap'isol
AICB/OACG	PLRE Seraing
Cabinet Henry	RAPeL
Chambre Wallonne du Conseil de l'Ordre des Architectes	Renowatt
Charl'isol (Ville de Charleroi)	RWDH
Climact	Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale
Cluster Eco-Construction	SPW - HCS
Écoconso	SPW - Marchés Publics et Patrimoine
Ecores	SPW - Photographe
Federia	SPW - SG - DDD
Filière Bois Wallonie	SWCS
Financité	SWL
Forem	UVCW
Formaform	UWAIS
Greenwin	Value Add Consulting
Immopass	

Au-delà du SUPER GO, l'ensemble des parties prenantes de l'Alliance ont été invitées à communiquer par écrit leurs commentaires et réactions au sujet du Rapport jusqu'au 15 mai.

La version finale de ce Rapport a été consolidée de ces différentes remarques et commentaires, enrichie par les éléments apportés lors des ateliers du SUPER GO, et présentés ci-dessous.

Il est néanmoins important de garder à l'esprit que les idées intégrées dans les points suivants n'ont pas été sujets à une analyse particulière ou à une quelconque discussion. Il s'agit d'idées brutes telles que collectées lors du Super GO ou par mail, de la part des parties prenantes, en réaction à la lecture du projet de Rapport.

> L'ACER EN TANT QU'ALLIANCE [LE CONTENANT]

Concernant le contenant de l'Alliance, quatre dimensions ont été abordées au sein d'ateliers participatifs ; (1) Gouvernance et Périmètre, (2) Outils, (3) Facilitation et (4) Pérennisation.

GOVERNANCE & PERIMETRE

► Périmètre

Les participants ont souligné la nécessité d'élargir ou de renforcer le portage politique de l'Alliance :

- > sur les compétences économie, emplois/formation, logement,
- > en impliquant aussi formellement soit le ministre-président, soit les vice-présidents
- > en élargissant également le champ des objectifs au-delà des objectifs climatiques, en y intégrant des objectifs de développement territorial, de création d'emplois et de développement d'activité économique

Ceci est une condition sine qua non, qui doit aboutir à ce que les politiques travaillent ensemble au travers de ces objectifs (élargis) communs de l'Alliance afin que les administrations puissent elles-mêmes travailler effectivement ensemble, sans être tiraillées entre plusieurs politiques. En effet, les participants notent encore un manque de dialogue avec l'administration, manque que les ateliers de l'Alliance ne suffisent pas à combler à ce stade.

► Articulation entre l'ACER et l'opérationnel

Un décalage entre le rythme des acteurs de privés et les administrations rend la collaboration et la coordination des actions parfois difficile à réaliser. Les parties prenantes ont proposé des pistes de solutions pour palier à cela :

- > Se concentrer sur les « premiers petits pas possibles » (PPPP) tel que suggéré actuellement dans les ateliers, cibler des premiers petits pas très concrets et rapidement réalisables pour permettre de vivre les collaborations et déjà bénéficier de résultats motivants ;
- > Augmenter les ressources humaines des administrations à hauteur des résultats attendus de leur part ;
- > Augmenter la représentation des acteurs privés dans les dialogues ;

- > Renforcer le lien entre les acteurs privés ou les acteurs de terrain et les administrations pour permettre de mieux comprendre les réalités de chacun, notamment par des visites de terrains.

► **Processus de décision**

Pour les participants, l'Alliance constitue une plateforme de dialogue qui, à ce stade, ne permet pas de prendre des décisions éclairées, principalement à cause de contraintes de temps. Un processus décisionnel pourrait être envisagé si l'Alliance intervenait plus tôt et proposait des actions concrètes en amont des projets du Gouvernement.

Les participants notent cependant le besoin d'intégrer une vision et une hiérarchisation des priorités, le besoin de se donner un sens pour canaliser et optimiser l'énergie des parties prenantes dans un bouquet d'actions prioritaires. Pour cela, des propositions ont été formulées :

- > Intégrer un espace de débat sur les enjeux pour alimenter cette priorisation ;
- > Ensuite prévoir un processus « top down » pour arrêter les priorités et objectifs ;
- > Articuler ensuite les actions à mettre en place autour de ces objectifs communs.

► **Composition, parties prenantes impliquées**

Les parties prenantes présentes questionnent l'articulation de l'Alliance avec les organes de concertation et les autres dynamiques telles que :

- > Les commissions
- > Les IIS (dont la principale concernée est ReNow)
- > L'initiative Cleantech

Comme action, les participants soulignent l'importance de s'assurer de la présence formelle de représentants de ces autres espaces de discussions au sein de l'Alliance, ce qui permettrait de limiter les chevauchement et doublons.

► **Flux et échanges d'informations**

Les participants identifient trois besoins encore à combler en termes de flux d'information :

- > Réaliser un audit, une cartographie de tout ce qui se fait déjà (en dehors de l'ACER) et des retours d'expériences ;
- > Assurer à l'ensemble des membres de l'Alliance une visibilité en continu des avancées réalisées au sein de l'ACER, au travers d'indicateurs par exemple ;
- > Les participants manquent de feedback, de retour sur leurs interventions. Comment faire plus systématiquement un feedback ? Comment sont traitées les informations transmises (discussions, notes, ...). Qu'est ce qui a été utile, utilisé, qu'en font les administrations et les politiques, etc.

OUTILS

► **Feedbacks sur situation actuelle**

Dans l'ensemble, les outils de partage et d'information proposés par l'ACER répondent aux besoins des participants. Cependant, certains outils nécessitent une révision de leur contenu (la newsletter) et une clarification de leur utilisation (le SharePoint, dont l'accès peut

temporairement être bloqué après un temps d'inactivité). Les participants expriment le besoin d'une meilleure diffusion de l'information, tant interne qu'externe.

► **Recommandations et actions à entreprendre**

OUTILS EXISTANTS

- > SharePoint : Améliorer l'accès à SharePoint pour garantir la disponibilité du contenu à long terme pour tous les participants.
- > Newsletter : Introduire un format plus élaboré, incluant des informations sur les nouvelles initiatives et actions en cours des parties prenantes afin d'optimiser la diffusion de l'information.
- > Visites :
 - Prévoir une sélection préalable des acteurs à rencontrer pour mieux répondre aux besoins réels ;
 - Augmenter le nombre de visites de terrain pour favoriser l'écoute des acteurs locaux, rapprocher les parties prenantes et décentraliser les discussions.

NOUVEAUX OUTILS

- > Site internet - pour une meilleure diffusion de l'information (interne et externe) :
 - Actualiser régulièrement le contenu
 - Créer une section dédiée aux actions des parties prenantes
 - Établir un espace de veille sur les autres enjeux politiques liés à la rénovation (ex. : CoDT)
- > Créer un mémento "Fonds" en vue de :
 - Compiler les retours d'expérience sur les demandes de fonds
 - Mettre en avant les fonds disponibles (ex. : sous forme de liste, tableau, etc.)
 - Fournir des informations détaillées sur le contenu de ces fonds
- > Créer un répertoire afin de faciliter la collaboration et l'engagement des parties prenantes en fournissant une ressource centralisée pour accéder aux informations sur les acteurs impliqués dans les activités de l'ACER. Le répertoire comprendrait le nom des organisations, leurs coordonnées, la liste de leurs projets et une espace pour proposer de nouveaux acteurs pertinents ;
- > Organiser des sessions de présentation d'initiatives concrètes des parties prenantes pour renforcer la cohésion entre celles-ci et améliorer la diffusion des connaissances.

FACILITATION

► **Feedbacks sur situation actuelle**

CE QUI FONCTIONNE BIEN

- > Laisser de la place à toutes et tous, faire s'exprimer chacun
- > Une bonne gestion du timing, des dynamiques de discussions et de réunion, du maintien du cadre
- > La dynamique facilite l'activation de collaboration dans ou hors ACER

CE QUI FONCTIONNE MOINS BIEN

- > Manque de visibilité sur ce qui avance et n'avance pas, sur l'évolution des initiatives ACER ou non ACER en lien avec le sujet traité ;
- > Manque parfois le « pas en plus » pour s'assurer que les actions ont un impact réel sur le terrain ;
- > Sentiment d'un déficit de sens/de stratégie dans la mise en mouvement. Perception d'une collection d'initiatives micro avec manque de cohérence ou de fil rouge fort et cohérent ;
- > Sentiment que les petits acteurs portent déjà beaucoup, et que le pouvoir public devrait porter plus ;
- > Besoin de hiérarchiser et de prioriser les efforts, en se concentrant collectivement sur les initiatives susceptibles d'avoir le plus grand impact.

► **Recommandations et actions à entreprendre**

- > Assurer une vue globale des actions de l'Alliance et des autres initiatives et de leur statut. Par exemple via un tableau de bord de suivi. Ce tableau devrait être simple et attractif, en mettant en évidence les résultats concrets.
- > Mieux faire le lien avec les autres initiatives des parties prenantes, par exemple les assises du logement.
- > Poursuivre le travail de priorisation des actions et efforts pour guider les acteurs participant à mettre leur énergie sur ce qui peut avoir le plus d'impact.
- > Portage des actions :
 - s'assurer de bien clarifier qui porte l'action et responsabiliser les porteurs d'action dans la concrétisation.
 - pour ce qui est à l'arrêt, comprendre pourquoi, communiquer et prendre des actions correctrices.
- > Assoir davantage les liens entre les parties prenantes, par exemple via un répertoire ou un groupe WhatsApp.
- > Mieux communiquer sur la manière dont les acteurs peuvent déposer des points à traiter dans l'Alliance. Par exemple quand ils identifient que leur initiative (et les apprentissages qui en découlent) peut bénéficier à d'autres.

PERENNISATION

► **Feedbacks sur situation actuelle**

Crainte que le changement de législature ne coupe l'élan de l'Alliance et que les ambitions ne soient pas reconduites.

► **Recommandations et actions à entreprendre**

- > Faire de l'Alliance un outil de pilotage continu afin de s'assurer de sa pérennité indépendamment des changements de législature.
- > Mettre en avant quelques mesures phares activables à communiquer au politique pour assurer une appropriation et une action ciblée sur les questions les plus importantes.
- > Valoriser et présenter le présent Rapport d'activités et Perspectives pour s'assurer que les apprentissages sont pris en compte par le prochain Gouvernement. Le rôle clé de l'administration dans ce transfert d'information est souligné.
- > Demander un passage de flambeau de l'Alliance et de ses missions au prochain Gouvernement, assurant la poursuite de ses objectifs au-delà de cette législature. Ce transfert pourrait avoir lieu sous forme d'une présentation publique des résultats

de l'Alliance sous cette mandature et des ambitions des parties prenantes pour la prochaine mandature.

- > Mettre en capacité les acteurs et leur donner davantage de souveraineté pour maximiser leur résilience face aux changements de législature.
- > Consolider et conserver l'identité de l'Alliance sous la prochaine législature afin de capitaliser sur la dynamique et les liens créés.
- > Développer des outils de monitoring des impacts de l'Alliance ainsi que des KPI's. Montrer également les effets concrets des projets initiés grâce à l'Alliance afin de rendre tangible son impact et de lui donner un plus grand poids politique.

> L'ACER QUI FAIT BOUGER LES LIGNES [LE CONTENU]

Concernant le contenu de l'Alliance, les parties prenantes présentes au SUPER GO ont, pour chaque GT/GO, proposer de nouvelles perspectives afin de compléter l'appréhension de chacune de ces thématiques. Ces perspectives et propositions portent sur des sujets spécifiques, de la communication, des actions particulières ou encore des nouveaux partenaires à associer.

Ces propositions sont exposées ci-dessous, pour chacun des GT/GO traité.

>> GT PRECARITE ENERGETIQUE

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Au même titre que le GT Rénovation et genre, faire du GT Précarité énergétique une thématique transversale

NOUVELLES **COMMUNICATIONS** A REALISER :

- > Communiquer auprès des propriétaires demandant un permis de location sur les aides à la rénovation énergétique
- > Communiquer auprès des propriétaires dont le logement fait l'objet d'une enquête de salubrité

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Libération des primes en amont des travaux
- > Améliorer la confiance envers les auditeurs
- > Lancer le projet "passoires énergétiques"

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > DG-TLPE
- > Communes en charge de la compétence "salubrité"

>> GT PARC LOCATIF

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > La place centrale du locataire (au sein du GT Parc Locatif et Copro)
- > Analyse du profil des propriétés des bailleurs (maison unifamiliale, bloc d'appartements, etc.)

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Cartographie des clusters de passoires énergétiques mises en location

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Nécessité d'avoir plus de lien avec le GT Copro afin d'échanger les informations
- > S'inspirer de la législation PEB en Région Bruxelles-Capitale
 - o Question transversale à se poser > dans le GT Copro ? Précarité ? PEB ?

>> **GT COPROPRIETES**

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Groupement de rénovations complexes
 - o Liens à faire avec le GT Train de réno
- > Référencement (par rapport à l'isolation du bâtiment, établir une liste des travaux qui ont déjà été réalisés, etc.)

NOUVELLES **COMMUNICATIONS** A REALISER :

- > Formations prévues en communication pour les syndicats et les agents immobiliers

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Modification législative : éviter les blocages dans les décisions de rénovation
- > Simplifier le vote pour les travaux de stabilité, de sécurité et d'amélioration de la performance énergétique en réduisant à 50% des voix le vote sur ces travaux
- > Tension entre les obligations privatives et les votes commun > quels moyens de calculs PEB ?
- > Autoriser la SWCS à faire des prêts aux copros
- > Mettre en place le préfinancement des travaux et des primes par les pouvoirs publics
- > Elargir le Rénoprêt pour les copropriétés au nombre réel de logements dans une copropriété et non pas plafonné à 500.000€
- > Instaurer un accompagnement de la copropriété obligatoire par des acteurs reconnus et agréés pour avoir accès aux primes. Cet accompagnement doit être défini par un cahier de charges type pour que chaque plateforme de rénovation énergétique à destination des copropriétés (mais pas que) agit avec les mêmes objectifs et une méthodologie semblable. Cet accompagnement doit être subventionné, soit l'acteur en direct, soit par une prime à la copropriété
- > Accès aux primes qu'à partir d'une amélioration d'au moins 30% de la performance énergétique du bâtiment
- > Pour les parties communes de la copropriété, il faut prévoir une procédure simple sans devoir justifier l'ensemble des revenus des copropriétaires
- > Régler la problématique de la présence des personnes morales dans une copropriété (actuellement tout le monde est exclu s'il y a la présence d'une société)
- > Régler la problématique des conformités électriques. Actuellement, si un logement n'est pas en ordre, tout le monde est exclu
- > Augmenter le palier des primes pour les copropriétés. Ne pas les cantonner au régime de base, mais augmenter ce régime au R2 ou R3
- > Instaurer la PEB par bâtiment et arrêter la PEB par logement
- > Adopter un calendrier d'amélioration de la PEB, contraignant et accompagné d'amendes
- > Audit obligatoire avec cahier de charges spécifique

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Représentation des occupants > locataires/propriétaires

>> **GT RENOVATION ET GENRE**

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Prendre en compte la réalité des horaires de travail
- > Mettre en évidence les métiers manuels, "verts", en pénurie (sans un focus particulier sur le "genre")

NOUVELLES **COMMUNICATIONS** A REALISER :

- > Améliorer la communication autour du GT (dans la newsletter, sur les prochains GT, etc.)

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Sensibilisation des jeunes dès l'école primaire
- > Développer des projets d'exo-squelettes

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Construcity Bike Show
- > Les Débrouillardes (=formatrices)

>> **GT REFORME PRIMES**

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Evaluer les incitants (impact, pertinence et efficience)
- > Question du contrôle qualité des travaux (qualité pourrait conditionner l'octroi des primes afin d'assurer la bonne exécution par les entrepreneurs).
- > Augmenter les surprimes pour les éco-matériaux
- > Aborder l'incohérence du refus d'octroi de prime à une copropriété si un copropriétaire est en société
- > Question de la fraude des petits travaux : division de devis pour rester sous 6000 euros.

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > S'assurer une meilleure information des citoyens en amont des travaux. Beaucoup ne maîtrisent pas le système des primes. Nécessite donc d'un relais, et ce tant pour les citoyens que pour les professionnels eux-mêmes.

NOUVEAUX **ELEMENTS** DU CONTEXTE EXTERNE :

- > Obligation d'isolation de la toiture en premier lieu (SWCS) va à l'encontre de la simplification des primes.

>> **GT PERMIS D'URBANISME**

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Simplification des demandes de permis, avec un focus sur les annexes 4 et 9
- > Révision du décret voirie empêchant l'isolation des façades avant
- > Exemption de permis pour les façades non-visibles
- > Mise en place d'un cadre pour les permis groupés (trains de réno, copropriétés...)

NOUVELLES **COMMUNICATIONS** A REALISER :

>

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Concertation avec les acteurs de terrain
 - o UVCW
 - o Administrations locales
 - o Architectes
 - o Citoyens

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Cabinets concernés (en charge du patrimoine et de l'urbanisme)

>> **GT AUTO-RENOVATION**

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Rôle de la formation des particuliers dans l'auto-rénovation : réfléchir à une obligation/incitation à valider une formation pour pouvoir bénéficier des primes à l'auto-rénovation. Ceci permettrait de garantir une meilleure exécution des auto-rénovations, d'éviter les lock-ins et de maximiser l'impact des rénovations.
- > Offre de formation à distance
- > Comment subsidier l'auto-rénovation pour la rendre efficace ?

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Formateurs

>> **GO FINANCEMENT**

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Redonner de la place aux solutions innovantes :
 - o Brainstorm pour bonifier les idées d'acteurs porteurs d'initiatives
 - o S'inscrire dans une démarche de fast prototyping
 - o Encourager l'approche projets pilotes et saisir les opportunités de financement notamment EU.
 - o Parmi les pistes : prêt viager, démembrement et emphytéose, création d'un fonds, tiers financement et/ou tiers investissement
- > Intégration des solutions de financement dans les dispositifs d'accompagnement
- > Mise à l'échelle des initiatives qui mobilisent la finance citoyenne : activation de la finance solidaire, mise à l'échelle d'autres initiatives de citizen funding.

- > Traiter le sujet spécifique des copropriétaires vulnérables particulièrement sujet à rénovation (si AG décide de s'engager dans un investissement qu'ils ne peuvent pas suivre)

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Pour le prêt à la pierre, faire le lien avec initiatives en Suisse, US, NL

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Les porteurs d'initiatives concrètes et inspirante,
- > Acteurs prêts à porter une mise en projet
- > Les assureurs

NOUVEAUX **ELEMENTS** DU CONTEXTE EXTERNE :

- > Appel LIFE dont échéance de candidature en septembre => nécessité de prévoir de discuter/travailler avant l'été !

>> GO OFFRE

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Carto : Recenser ce qui se fait déjà comme actions/projets, notamment au travers des projets régionaux et européens impliquant des membres de l'Alliance.
- > Lister les projets de recherche et de démonstration et les faire connaître aux membres de l'alliance
- > Industrialisation de la chaîne de valeur
- > Garantir et phaser la demande pour entraîner l'offre (cf. mise en œuvre balisée de la SLRT, donner des jalons)

>> GT FORMATION

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Comment assurer les moyens pour les nouvelles formations : RH en formateurs.rices, consommables, etc.
- > Mise à jours et adaptation des référentiels
- > Comment assurer l'exercice des nouvelles compétences dans les entreprises
- > Formation continue

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Refaire un GT formation (faire le point et se projeter)
- > Accentuer la transversalité entre les projets
- > Visibiliser les formations organisées
- > Organiser des formations pour d'autres publics (entrepreneurs, ...)

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Enseignement (-18 ans) professionnel et technique

NOUVEAUX **ELEMENTS** DU CONTEXTE EXTERNE :

- > DNSH - UE
- > Règlementation (AGW déchets)
- > Obligations légales

>> GT MATERIAUX

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Rénovation énergétique circulaire (réemplois, traçabilité)
- > Besoins en matériaux (biosourcés + autres) pour assurer les scénarios de rénovation de la SLRT (2°, 3°, 4° - scénarii pour les bâtiments futur proof)
- > Nouveaux business model d'entreprises qui rénovent circulairement
- > Système constructifs innovant en rénovation

NOUVELLES **COMMUNICATIONS** A REALISER :

- > Interne au GT : éléments qui arrivent d'autres stratégies et plans d'actions liés (circular wallonia, DNSH subsides européens pour bâtiments publics)
- > Information à partager pour casser les préjugés

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Définir décarboné (cf. label), à phaser avec les filières → 2050
- > Continuer le rapport des sujets phares en élargissant aux matériaux acier, béton, verres, ... → inclusion
- > Remettre sur l'établit l'idée du bilan des solutions techniques préconisées dans l'audit
- > Intégrer un objectif d'emplois/développement économique au même titre que les objectifs de réduction de CO2 et des économies d'énergie

NOUVEAUX **ELEMENTS** DU CONTEXTE EXTERNE :

- > S3 et IIS (ReNow, Valbowal, Win4C)
- > Le Budget wallon va diminuer, aller vers l'Europe
- > Roadmap Greenwin construction/rénovation

>> GO BATIMENTS PUBLICS

NOUVEAUX **SUJETS** A ABORDER :

- > Stratégie immobilière globale

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Labellisation des bâtiments publics
- > Développement d'outils pour la réalisation des stratégies immobilières globales
- > Développer le financement par droit de tirage

NOUVEAUX **PARTENAIRES** A INTEGRER :

- > Quelques dirigeants clés de SLSP (société de logements publics)
- > CEHD et IWEPS (observatoire)

NOUVEAUX **ELEMENTS** DU CONTEXTE EXTERNE :

- > Nouvelle directive PEB

>> **GT MONITORING ET CADASTRE**

NOUVELLES **ACTIONS** A MENER :

- > Intégration du cadastre dans les textes réglementaires
- > Développer le module monitoring dans ECU